VILLE DE GANGES

FERMETURE CIRCULATION

ARRETE INDIVIDUEL N°2026/354

ARRÊTÉ AUTORISATION DE VOIRIE

VU les articles L 2213-1 et L 2213-6 du Code des Collectivités Territoriales,
VU le code de la route et notamment ses articles R 411, R 411-8, R 411-25, R 417-6 en matière de circulation et de stationnement sur la voie publique,
VU le code pénal notamment l'article 610-5,
VU l'instruction interministérielle modifiée sur la signalisation routière en date du 24 novembre 1967,
VU la demande d'autorisation de voirie du 25/09/2026 présentée par la mairie de GANGES, afin d'interdire la circulation de tout véhicule au devant de l'adresse 10 Rue Vacquerie 34190 Ganges en raison d'un risque de chute de tuile sur la voie publique, du 25 septembre 2026 jusqu'à la mise en sécurité des lieux,

CONSIDERANT qu'il convient de prendre toutes dispositions utiles pour assurer la sécurité des usagers,

ARRETE

Article 1

En raison du risque de chute de tuile en provenance de l'immeuble ci-dessus mentionné, la circulation sera interdite au devant de l'adresse 10 Rue Vacquerie 34190 Ganges, du 25 septembre 2026 jusqu'à la mise en sécurité des lieux. Un périmètre de sécurité est matérialisé par des barrières au devant de l'immeuble susmentionné.

Article 2

Le demandeur ou la société qu'il a mandatée pour l'exécution de la mise en sécurité est chargé(e) de la mise en place et de l'entretien de la signalisation réglementaire. Aucun matériel ne pourra être nettoyé sur la voie publique.

Article 3

Les infractions aux dispositions du présent arrêté qui sera affiché et publié dans les conditions réglementaires habituelles seront constatées par procès-verbaux qui seront transmis aux tribunaux compétents

Article 4

Madame la Directrice Générale des Services,
Monsieur le Commandant de la brigade de gendarmerie de GANGES,
La Police Municipale de la commune de GANGES,
Sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Ganges le 25/09/2026

Le Maire,

POLICE MUNICIPALE GANGES (Hérault)

Bertrand VIVANCOS

Ville de Ganges BP 95 Plan de l'Ormeau 34190 GANGES -
Tél. : 04.67.73.85.03 – Fax : 04.67.73.00.50